

ACCORD SALAIRE : PROPOSITION D'UNE AUGMENTATION DE LA GRILLE DE 7,5 %...

20 septembre 2022



À la suite de la réunion en branche du 19 septembre 2022, **la proposition patronale est de 7,5% d'augmentation sur l'ensemble de notre grille conventionnelle.**

Avant que ces 7,5% d'augmentation s'appliquent à notre grille, il reste maintenant à savoir qui signera cet accord et s'il y a des signatures, qui s'opposera à cet accord.

Le SNEPS-CFTC, comme d'habitude, prendra ses responsabilités, toujours dans l'intérêt des salariés de notre branche !

Le SNEPS-CFTC pense que ces 7,5% d'augmentation sont encore insuffisants mais restent nécessaire dans le contexte actuel d'une inflation galopante, surtout pour les plus bas salaires du fait de l'incidence sur les primes qui sont calculées sur le taux du coefficient (notamment sur certaines primes et la majoration des heures de nuit et du dimanche).

Le SNEPS-CFTC n'entrera pas dans la polémique avec les autres syndicats qui expliquaient cet été que 0% d'augmentation c'était mieux que 3,25...

Certains syndicats disent déjà que cette proposition d'augmentation de 7,5% est la conséquence de leurs droits d'opposition au précédent accord d'augmentation de 3.25% au printemps dernier. FAUX !

Nous aurions tous déjà notre grille des salaires augmentée de 3,25%, avec sa conséquence directe sur les primes et le SNEPS-CFTC aurait négocié et obtenu une nouvelle augmentation de notre grille durant cette négociation.

Les seuls grand bénéficiaires de l'opposition à l'accord des 3,25% sont les employeurs, qui en attendant la prochaine augmentation, profitent encore plus des allègements Fillon.

Le SNEPS-CFTC, qui a toujours accepté les différences avec les autres organisations de salariés afin de maintenir l'unité et faire front commun face à nos employeurs, n'entrera pas dans une polémique stérile et une guerre avec ces syndicats.

Le plus important pour vous et pour la branche de la sécurité privée est l'augmentation de nos salaires !



Le SNEPS-CFTC demeure sur une position claire face à nos employeurs : obtenir de vrais salaires dans notre branche pour vivre et faire vivre dignement nos familles !